



À Quimper, le 26 avril 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE NON AU PROJET DE RÉVISION DU SDREA : TROP C'EST TROP !

Des discussions sont engagées au niveau régional depuis plusieurs mois **sur la révision du schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA)**, qui détermine les orientations de la politique régionale d'adaptation des structures d'exploitations agricoles, en tenant compte des spécificités des différents territoires et de l'ensemble des enjeux économiques, sociaux et environnementaux définis dans le plan régional de l'agriculture durable.

La DRAAF nous a soumis un projet révisé du SDREA 2018 que nous contestons vivement et que nous ne pouvons cautionner, en totale contradiction avec nos propositions exposées et débattues depuis plusieurs mois.

La révision du SDREA, proposée par la DRAAF, risque de mettre en péril l'agriculture bretonne :

- en augmentant brutalement le seuil de surface de déclenchement du contrôle à 62 ha contre 20 ha aujourd'hui ;
- en supprimant purement et simplement le rang de priorité consacré « au maintien de l'exploitation du preneur en place » ;
- en affaiblissant et en complexifiant le principe de la parcelle de proximité, en particulier en baie Algues Vertes, par le biais d'une distinction entre les élevages ruminants et les non-ruminants et la consécration d'une définition confuse du bâtiment principal ;
- en rehaussant l'installation aidée à titre secondaire quasiment au même niveau que **l'installation à titre principal**, et devant l'agrandissement qui permet de conforter nos exploitations, pour l'adaptation aux conditions économiques et aux conditions de travail ;
- en ne sécurisant pas les **échanges parcellaires** des agriculteurs en place, pour rendre plus performante l'agriculture bretonne ;
- en refusant de prendre en compte 3 salariés dans le calcul IDE/UTA.

Ce projet de SDREA :

- **Ne prend nullement en compte l'ambition partagée lors des travaux du Pacte et de la loi d'orientation et d'avenir agricoles en Bretagne, à savoir que l'orientation du foncier pour l'activité agricole et la production alimentaire doit être au cœur des préoccupations,**
- **Et pire encore, il prend une tournure totalement contraire aux objectifs de souveraineté alimentaire, notamment en favorisant la céréalisation de la Bretagne aux dépens de l'élevage, chose incompréhensible pour la profession et inconcevable pour l'agriculture bretonne.**

Le contrôle des structures en Bretagne et le SDREA actuel, malgré quelques vives tensions foncières, permettent aujourd'hui de maintenir du foncier à disposition de la production agricole et en particulier de la polyculture-élevage, tout en évitant une flambée des prix des terres, contrairement à bien d'autres régions françaises.

Le SDREA est un dossier hautement stratégique et toutes les conséquences des décisions prises doivent être bien pesées et réfléchies. La volonté du Conseil Régional de valider le SDREA dans la précipitation ne doit pas empêcher des débats rendus encore nécessaires par ce projet inquiétant. L'agriculture bretonne ne doit pas être la variable d'ajustement de questions de dogmatisme, de calendrier ou de contraintes de personnels au sein des DDTM ! La DRAAF via ce projet de SDREA vise à imposer une politique empreinte de dogmatisme. N'oublions pas que le SDREA est un outil de partage du foncier agricole. Il faut garder du « bon sens paysan », du pragmatisme, afin que le SDREA soit accepté sur le terrain et éviter des situations de blocage !

Nous demandons à ce que les services de l'État disposent des moyens nécessaires pour **réaliser un contrôle des structures à partir du seuil le plus bas, à savoir 21 ha.**

Il est de notre devoir de dénoncer ce projet de SDREA et ses dérives. C'est pourquoi la FDSEA 29, les Jeunes Agriculteurs et la Chambre d'agriculture du Finistère ont décidé de ne pas assister à la Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) qui devait se tenir ce jour, jeudi 27 avril 2023. Nous ne faisons pas cela contre la CDOA, qui est pour nous une instance essentielle à laquelle il convient de redonner une marge de manœuvre et un réel pouvoir d'appréciation, mais pour dénoncer ce projet de SDREA et ses dérives.

Nous réclamons que les règles du schéma révisé soient écrites en cohérence avec l'ambition affirmée devant Monsieur le Ministre de l'Agriculture le 11 avril dernier à Pontivy lors de la clôture des travaux sur le Pacte et la Loi d'avenir agricole en Bretagne : **la gestion du foncier doit être au service d'une agriculture bretonne répondant au défi de la souveraineté alimentaire via sa polyculture élevage.**